

# MAIRIE DE LARGENTIERE

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article 48 de la loi du 5 Avril 1884)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie :  
**le lundi 22 mai 2017 à 19 heures.**

Affiché le 16 mai 2017.

### Ordre du Jour

---

Session ordinaire

#### Ordre du Jour :

- Contrat de ruralité ;
- Convention 2017 avec l'association Au-delà du Temps ;
- Modification des statuts de la CDC du Val de Ligne ;
- Sensibilisation aux pratiques musicales : convention avec le syndicat mixte du conservatoire Ardèche Musique et Danse pour l'année scolaire 2017-2018 ;
- Questions diverses.

